

Modification des règles de circulation : Lotissement Mercier

Ces derniers jours, la mairie a supprimé les panneaux « sens interdit sauf riverains » aux 6 entrées sur les avenues* du Littoral, des Chênes verts et de Cavaro...

Dès que nous serons informés des modalités d'une enquête publique, nous vous inciterons à consulter le dossier d'enquête et à formuler des observations, soit par écrit, soit directement auprès du commissaire enquêteur.

(*) Avenues Mercier, Juliette, Caroline, Marie-Amélie, et Adélaïde (côté Mercier) dans le périmètre bordé par les avenues du Littoral, des Chênes Verts et de Cavaro.

1- Avenue du Littoral – Avenue M. Mercier

Après enlèvement cette semaine des mentions « sauf riverains »



Avant cette semaine :



2- Avenue des Chênes Verts – Avenue Marie-Amélie

Après enlèvement cette semaine des panneaux « sens interdit » avec mention « sauf riverains »



Avant cette semaine :



Source : Google street

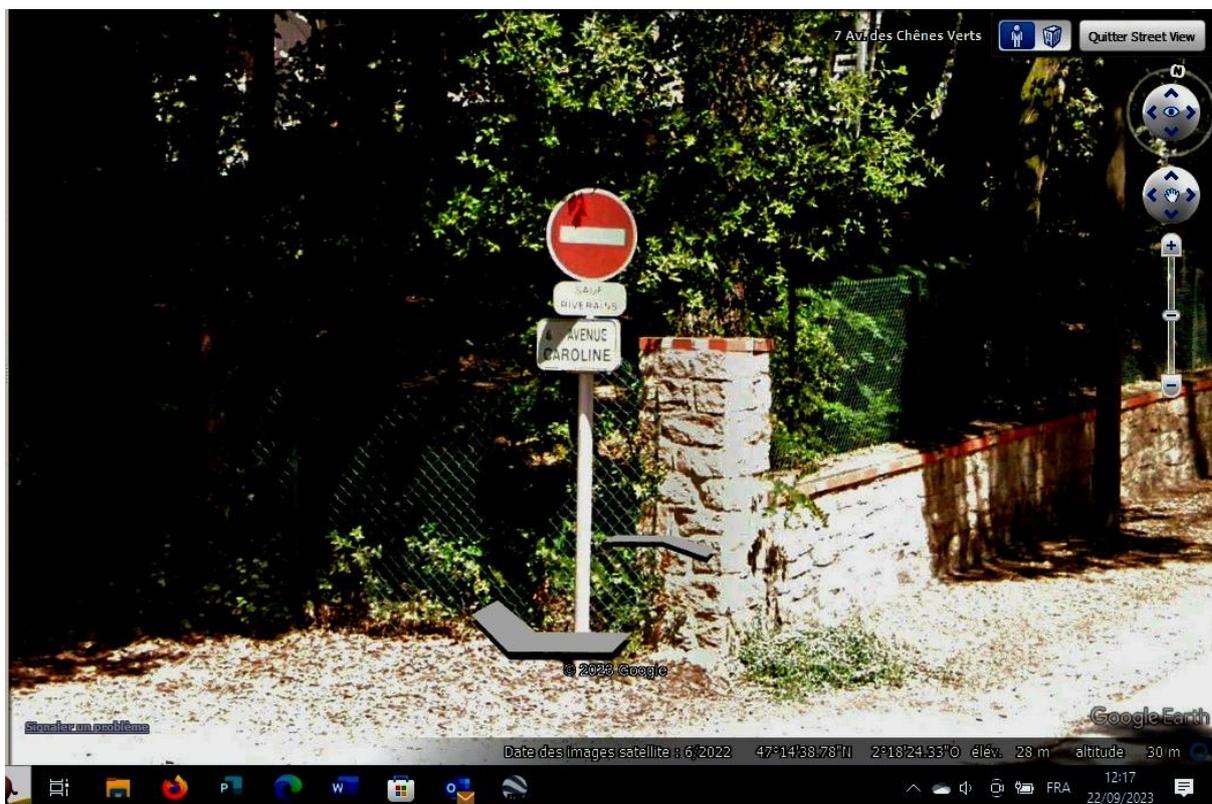
3- Avenue des Chênes Verts – Avenue Caroline

Après enlèvement cette semaine des panneaux « sens interdit » avec mention « sauf riverains »



Noter sur le poteau les marques de fixation des panneaux enlevés ;

Avant cette semaine :



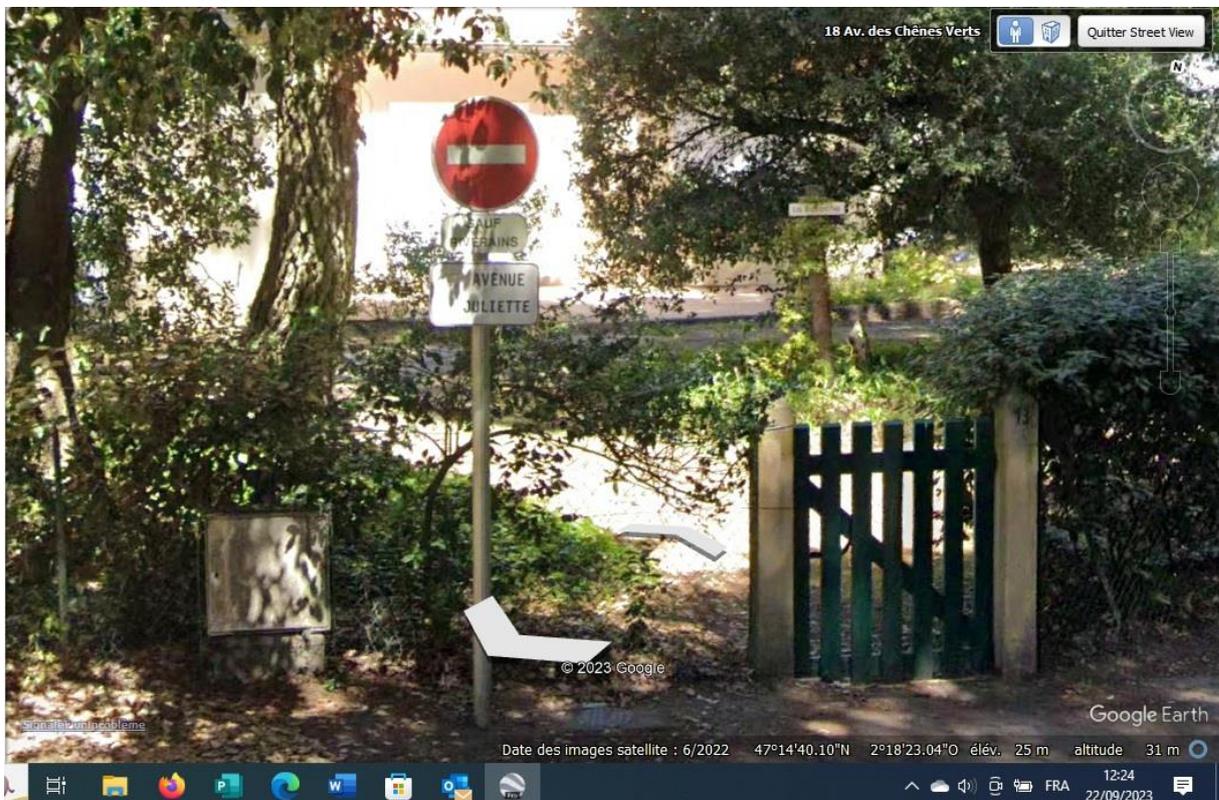
4- Avenue des Chênes Verts – Avenue Juliette

Après enlèvement cette semaine des panneaux « sens interdit » avec mention « sauf riverains »



Noter sur le poteau les marques de fixation des panneaux enlevés ;

Avant cette semaine :

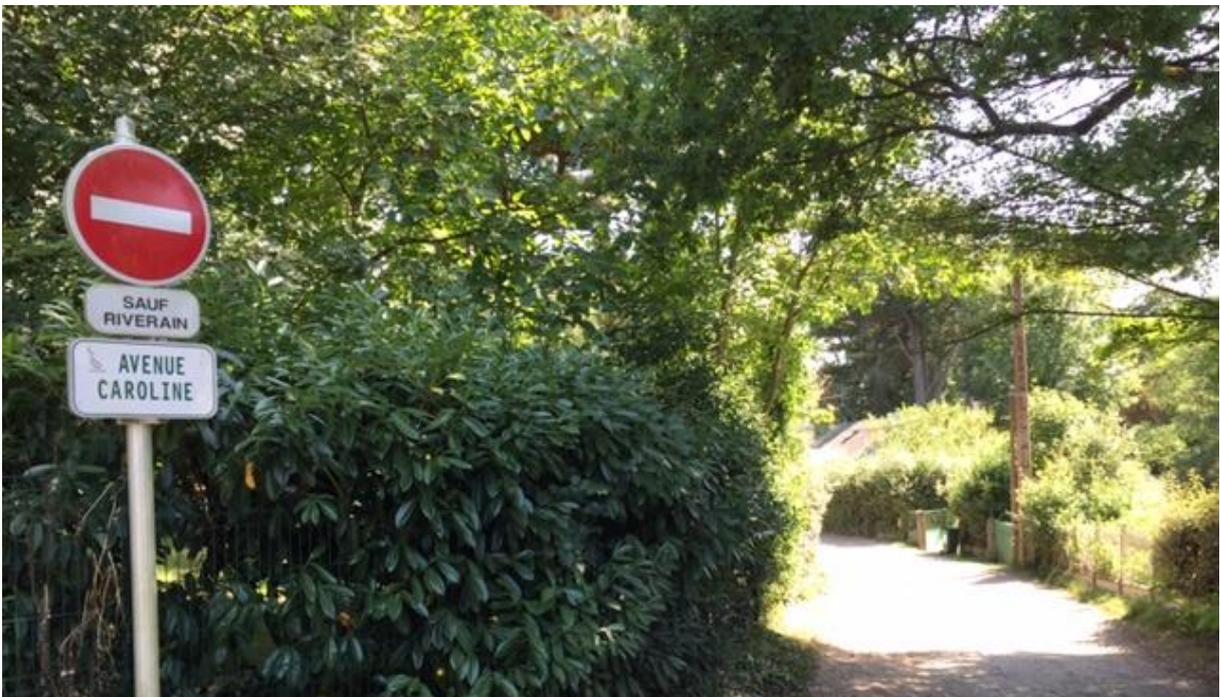


5- Avenue de Cavaro – Avenue Caroline

Après enlèvement cette semaine des panneaux « sens interdit » avec mention « sauf riverains »



Avant cette semaine :



6- Avenue de Cavaro – Avenue Adelaïde

Après enlèvement cette semaine des panneaux « sens interdit » avec mention « sauf riverains »



Noter sur le poteau les marques de fixation des panneaux enlevés ;

Avant cette semaine :

